



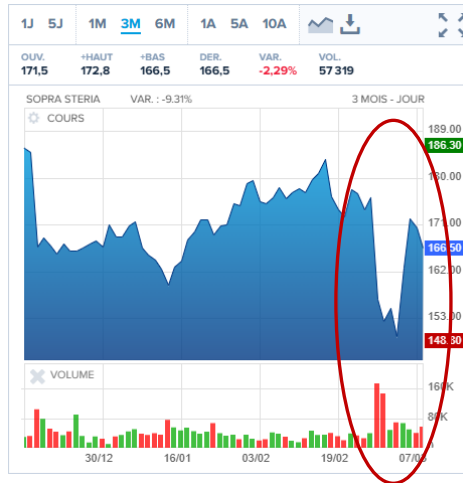
## Augmentations salariales 2025 : De mal en pis !! La direction se moque de nous !!

### Sévère douche froide cette année :

- **la sélectivité est de 30%** : Seules 30% des personnes seront augmentées,
- **L'augmentation moyenne de ceux qui sont augmentés tourne autour de 1,6%** quand l'inflation est de 2% en 2024 selon l'INSEE
- **Les niveaux N3+ (manager et plus) ne seront augmentés qu'en Juillet** sans effet rétroactif, autrement dit, ils perdent 6 mois d'augmentation

La direction nous a indiqué que le premier trimestre était **très mauvais** et qu'ils étaient **inquiets**. Le cours de l'action Sopra a également chuté brutalement le 27 février 25 avec une amplification spéculative, en passant d'environ 175€ à 149,50€ pour rebondir ensuite à 170€ après un avis positif : Plus de peur que de mal !

Pendant ce temps-là, **de généreux dividendes ont été versés aux actionnaires** pour l'exercice 2024 sont comparables à ceux de 2023, à hauteur de **4,65€ par action**.



Le 27 Février 2025, l'action dévise de 15% après l'annonce d'objectifs 2025 inférieurs aux prévisions ...

Mais le creux est vite comblé quelques jours plus tard quand un analyste influent recommande l'achat !

Bref, beaucoup de spéculation ...



## En résumé, rien ne change, nos salaires restent la variable d'ajustement :

**De meilleurs profits pour les actionnaires grâce à une baisse de pouvoir d'achat des salariés, c'est tout-à-fait normal et équitable pour la direction !**

Sauf pour les plus hauts salaires qui eux continuent de progresser de façon colossale !!

### Arguments médiocres de la direction entendus en CSE :

- Les autres ESN font pareil
- Le dividende rémunère les actionnaires sur les bons résultats de 2024, tandis que les augmentations concernent un pari sur l'avenir de 2025 ...

Et si la situation s'aggrave, on verra les licenciements, les ruptures conventionnelles, etc se multiplier. **Voir aussi page 3**

### La situation par secteur

- **Secteur public et Défense** : Devraient repartir, mais l'instabilité gouvernementale a différé les décisions. Le **récent rachat de CS**, très bien placé sur la Défense, est une **excellente opportunité** pour les années à venir, mais il faudra patienter car ces projets prennent du temps à se mettre en place
- **Aéronautique & Spatial** : Toujours en baisse chez Airbus malgré un carnet de commandes rempli : Certains sous-traitants d'Airbus n'arrivant pas à fournir, Airbus a ralenti la cadence (voir [Ministère de l'économie](#) – Mars 2025)
- Le **Conseil** a beaucoup souffert : Traditionnellement, il plonge le premier en cas de crise et redémarre le premier après la crise



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mars 2025

**Vous quittez l'entreprise ?  
Les obligations légales : En progrès**

Vous quittez Sopra Steria (Démission, Rupture Conventionnelle, Licenciement, Retraite, fin de CDD, ...) ? **L'employeur doit vous remettre plusieurs documents le jour du départ.** Tout retard peut être sanctionné. Les principaux documents sont :

- **Certificat de travail**
- **Reçu pour solde de tout compte**
- **Attestation Employeur pour France Travail**  
(Anciennement Attestation Pôle Emploi)

Les organisations syndicales dont la CFE-CGC avaient alerté à de multiples reprises la direction sur d'importants retards dans la remise de ces documents, **pouvant retarder notamment le versement des allocations chômage. Le retard pouvait atteindre 40 jours**, car les traitements étaient synchronisés avec la paie mensuelle. Cette situation était inacceptable et de nombreux salariés s'étaient plaints !

Finalement, la direction a décidé d'automatiser cette chaîne de traitement et nous promet un délai maximal ramené à environ 10 jours max à partir d'Avril 2025. **Ce n'est toujours pas conforme à la loi** (voir [Service public - Vos droits](#) qui indique qu'ils doivent être remis à la date de fin du contrat de travail, mais c'est un net progrès, dont nous nous réjouissons.



**Quand la direction nous écoute,  
la vie des salariés s'améliore !!**

**Rajeunir les effectifs en embauchant  
des jeunes, nous dit-on ...**

**La direction a annoncé en CSE SSG qu'elle avait le projet de rajeunir la moyenne d'âge en embauchant des jeunes.**

- Dans le même temps, soucieuse d'optimiser ses frais de recrutement, elle indique désormais **sur sa page de cooptation** (qui permettait de gratifier les salariés qui cooptent de futurs collègues d'une prime de 1.000 € pour un N1, 2k€ pour 1 N2, etc) que la cooptation tombe à zéro pour les N1 qui ne font pas partie d'une liste fermée d'écoles.
- **Encore plus fort !** c'est à vous de fouiller parmi les postes proposés en ligne pour y pousser le CV de votre coopté. Bref, **vous faites le boulot des RH** (trouver un poste correspondant à un CV), **mais gratuitement !** C'est top!

**Et où est la diversité, où est l'égalité des chances,  
où est la non-discrimination vis-à-vis des seniors ???  
Et on se vante d'avoir un bon score RSE ??**



*On a bien dit  
« Rajeunissez la  
pyramide des âges ? »*

**Les jobs pour les vieux ...**

**Selon les derniers échanges en CSE avec la direction, nous avons déniché les derniers endroits où les vieux sont appréciés ...**

- **Dans le logiciel** (Chez CS, ou chez Real Estate ou Sopra HR), les anciens sont gardés, parce qu'ils connaissent le logiciel : Leur expertise est reconnue !
- Et **dans les hautes sphères** (N6, COMEX, ...), l'âge n'est pas un problème non plus : On garde même un salarié de plus de 70 ans !!

Mais pour les missions « ordinaires », votre expérience est inutile, nous dit-on ...



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mars 2025

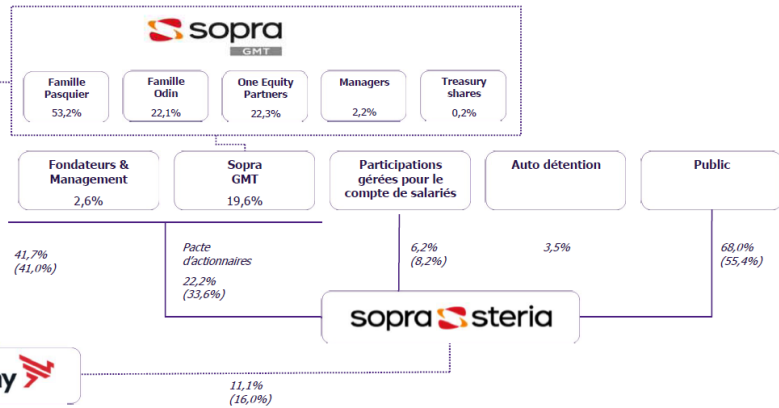
L'actionnariat Sopra Steria : Mieux comprendre les décisions ...

Certains d'entre vous l'ignorent, les familles des fondateurs historiques possèdent près des ¾ de Sopra GMT qui à son tour détient 33% des droits de vote de Sopra Steria et 22% des actions (soit 11,8% pour la famille Pasquier et 4,9% pour la famille Odin).

Pour 20,5M d'actions cotées, verser 4,65€ par action représente ~ 95M€, soit 10M€ pour la famille Pasquier et 4,6M€ pour la famille Odin.

Ce qui sera versé aux salariés actionnaires seront les miettes : 6,2% soit 5,9M€ à partager entre tous ...

Concernant les 150M€ de rachat d'actions, si la même somme avait été distribuée à 55.000 salariés, chacun aurait touché 2.700 € ...



XX,X% = Pourcentage de détention du capital  
(XX,X%) = Pourcentage des droits de vote

20 547 701 actions cotées  
26 552 645 droits de vote théorique

Détail de l'actionnariat au 31 décembre 2024



Bon à savoir sur notre complémentaire santé



Notre complémentaire santé couvre les salariés de l'entreprise, mais aussi leurs enfants et leur conjoint(e), s'il ne bénéficie pas déjà d'une mutuelle. Dans ce cas, il est obligatoire de faire jouer d'abord la mutuelle du conjoint pour ne pas plomber les comptes de notre mutuelle, Vivinter.

Cependant, notre mutuelle peut encore intervenir « en 2<sup>e</sup> volet », une fois la mutuelle du conjoint utilisée. Il faut dans ce cas **transmettre les feuilles de soins** (éventuellement les factures acquittées) et le décompte de remboursement de la première mutuelle. **Cela permet d'être mieux remboursé** si la mutuelle du conjoint est moins généreuse que la nôtre. A noter : Pas de télétransmission automatique possible de la 1<sup>re</sup> vers la 2<sup>nd</sup>e mutuelle de santé : Il faut transmettre les éléments soi-même.



Notre site Sopra Steria CFE-CGC





# La Newsletter CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mars 2025

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : [cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org](mailto:cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org)

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

**Pourquoi CFE-CGC ?** Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

**4<sup>e</sup> syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (\*)**  
**Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats**

**(\*) Encore plus nombreux cette année !!**  
**La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.**

**Quelques beaux succès :**

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

**Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.**  
**A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.**

**Pour adhérer :**

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

**Contact :** Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à : [cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org](mailto:cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org)

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion**

- François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria
- Frédéric GIZARD : Tours / Le Mans
- Patricia ANDASSE : Paris Latitude
- Sylvie GEGOUT : I2S
- Fabrice CORDONNIER : Lille
- Jacques BERHOCOIRIGOIN : Toulouse



- Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria
- Laurent VAYSSIERE : Sopra Steria
- Pascale CHEHIKIAN : Lyon Grenoble
- Thierry TZONOS : Sopra Steria - Nice
- Libia ACERO BORBON : HR Software
- Jean-Noël CHALOPIN : HR Software